

Des journalistes " pris " dans leur source

Florence Haegel

▶ To cite this version:

Florence Haegel. Des journalistes " pris " dans leur source : Les accrédités à l'Hôtel de Ville de Paris. Politix, 1992, 5 (19), pp.102 - 119. 10.3406/polix.1992.1531 . hal-03471454

HAL Id: hal-03471454 https://sciencespo.hal.science/hal-03471454

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des journalistes «pris» dans leur source

Les accrédités à l'Hôtel de Ville de Paris

Florence Haegel

Centre d'étude de la vie politique française Fondation nationale des sciences politiques

A MUNICIPALITE DE PARIS s'apparente, à beaucoup d'égards, à une microsociété. Le nombre de personnes travaillant pour l'administration municipale (plus de 37 000), la complexité de ses structures et de ses règles en sont, sans doute, les raisons principales. Pour l'observateur, le sentiment d'avoir à faire à un univers à part tient aussi à la perception qu'il a du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Sa taille imposante, la manière dont il est posé sur cette esplanade si souvent vide, son architecture néo-renaissance, mais aussi les méandres de ses couloirs, la multitude de ses bureaux, l'apparat de ses salons et de ses escaliers d'honneur, tout un ensemble d'éléments contribue à donner l'impression d'un monde à part. Au cœur de l'Hôtel de Ville, se trouve une petite salle, située à deux pas de celle où se déroulent les séances du Conseil de Paris. Elle abrite un alignement de chaises et de tables et, surtout, de nombreux téléphones. C'est la salle de presse. Sur ses murs, une plaque commémorative rend hommage aux présidents qui se sont succédé, depuis la fin du XIXe siècle, à la tête de l'Association des journalistes de la presse municipale parisienne. Célébration méritée puisque l'association a obtenu cette salle à l'usage exclusif de ses membres en 1891. Pour défendre cet avantage acquis, elle est même allée jusqu'à embaucher en 1897 un... groom. Ce dernier, coiffé d'une casquette sur laquelle était écrit «Presse municipale parisienne, et posté à l'entrée de salle, était chargé de refouler les usurpateurs!

Historiquement, cette salle a été au centre de bien des controverses¹; géographiquement, elle est toute aussi significative. Elle accueille ceux qui ont pour mission de diffuser des informations sur ce monde municipal parisien qui semble si fermé. Or, leur position dans l'imposante «entreprise municipale» est à l'image même de cette salle nichée dans le décor de la mairie : ils font véritablement, et depuis longtemps, partie de l'institution.

Le critère d'entrée dans leur groupe dépend de l'obtention du statut d'accrédité. Dans ce domaine, comme dans d'autres, le caractère exceptionnel de la municipalité parisienne, par rapport aux usages qui régissent le travail journalistique dans d'autres municipalités, est nette. Les règles de fonctionnement de l'activité journalistique à l'Hôtel de Ville apparentent, en fait, cette municipalité aux institutions nationales. Comme à l'Elysée, à Matignon, à l'Assemblée nationale ou au Sénat, l'accréditation fixe le cadre de

^{1.} Elle a même été la cause de la démission, en 1898, d'un des présidents d'honneur du syndicat, G. Villain. Le 1er décembre 1898, le président du conseil municipal M. Navarre fit ouvrir la salle de presse à tous les journalistes accrédités et non aux seuls membres du syndicat (parallèlement, il refusa que le siège du syndicat soit à l'Hôtel de Ville). En réponse, G. Villain, président d'honneur du syndicat, donna sa démission.

travail des journalistes. Elle suppose une définition des interlocuteurs légitimes, associe officiellement un journaliste à son institution, et enfin, instaure une relation de confiance. L'étymologie du terme permet d'ailleurs de préciser le sens de cette pratique. «Accréditer», c'est «donner crédit à…», c'est donc autoriser, rendre crédible une parole, rendre légitime un porte-parole (l'ambassadeur d'un pays est ainsi «accrédité» par une lettre de créance…).

L'existence de ce système n'est aucunement liée à la modification institutionnelle de 1977¹. Jacques Chirac ne l'a pas importé du monde ministériel dont il était issu puisque l'administration préfectorale traitait déjà avec des journalistes accrédités. Mais, en 1977, ce dispositif bien rôdé du temps des préfets a été infléchi. La municipalité parisienne s'incarne désormais dans un maire, autrement dit la nouvelle institution à laquelle sont attachés les accrédités est bien créée, à cette date, par Jacques Chirac. Cette particularité n'est pas sans conséquence sur le travail des journalistes. Dès lors, plusieurs questions se posent : quels ont été les effets de la création de ce nouveau rôle politique² sur l'activité des journalistes municipaux ? Comment les modifications introduites par l'arrivée de Jacques Chirac se sont-elles moulées dans un cadre préexistant? L'empreinte imprimée par Jacques Chirac et son entourage sur le travail journalistique municipal ne pouvait être saisie sans faire référence au cadre professionnel dans lequel elle s'inscrit. Des règles professionnelles se sont progressivement mises en place, elles ont informé les pratiques, elles se sont fixées dans des institutions professionnelles telles que l'association des journalistes municipaux. Dès lors, étudier aujourd'hui le travail journalistique à l'Hôtel de Ville, rendait à la fois nécessaire une analyse du processus historique de constitution de ce cadre et une mise en lumière de la manière dont il avait été maintenu, infléchi mais aussi réapproprié à partir de 1977.

La mise en place d'un dispositif d'encadrement

Le dispositif cadrant l'activité journalistique au Conseil de Paris est, dans ses grandes lignes, le même que celui qui régit ce travail dans d'autres institutions nationales. Il s'appuie sur deux éléments liés entre eux : le système d'accréditation et l'existence d'une association professionnelle. Aujourd'hui, l'Association des journalistes de la presse municipale parisienne regroupe approximativement la moitié des journalistes de l'Hôtel de Ville (ces derniers sont environ une soixantaine). L'élection d'un maire et surtout l'arrivée à la mairie de Paris de Jacques Chirac, qui focalisait depuis longtemps l'intérêt des différents services politiques, ont entraîné l'augmentation du nombre des accrédités. La presse nationale (quotidiens et magazines), les radios et télévisions décidèrent d'envoyer un correspondant. Pour l'essentiel, l'association sert d'intermédiaire entre ces correspondants et les élus ou fonctionnaires parisiens. Elle se donne pour objectif de «faciliter la tâche des journalistes professionnels accrédités à l'Hôtel de Ville», de les «informer des

^{1.} Rappelons très sommairement que la loi du 31 décembre 1975 modifie le régime d'administration de la capitale. Jusqu'à cette date, Paris était doté d'un régime d'exception, dont le trait le plus net était l'absence à sa tête de maire ; le préfet de Paris jouant le rôle d'exécutif municipal. La loi de 1975 crée la fonction de maire de Paris. En mars 1977, J. Chirac en devient le premier titulaire.

^{2.} Sur cette question voir Haegel (F.), Un maire à Paris. Genèse, fondation et mise en scène d'un nouveau rôle politique, thèse de doctorat en science politique, dir. Alain Lancelot, IEP de Paris, 1992. Certains développements de cet article sont issus de ce travail, la recherche historique n'en faisait, en revanche, pas partie.

activités du Conseil de Paris» de leur «faciliter l'accès aux différents dossiers», de «favoriser des rencontres avec des élus et des responsables de l'administration parisienne. De fait, elle intervient surtout dans l'organisation, en coopération avec le service de presse, de déjeuners réunissant journalistes et responsables parisiens, ou de ces «sorties sur le terrain» que sont les visites par le maire de certains arrondissements. Mais il serait un peu rapide de minimiser le rôle qu'a pu jouer ce type d'association sous prétexte qu'aujourd'hui elle ne remplirait qu'une fonction (facilement court-circuitée) d'intermédiaire entre les professionnels et leur source. Historiquement et sociologiquement, de tels regroupements professionnels ont été décisifs dans la fixation des règles du travail journalistique.

Dans l'ensemble, ces associations de journalistes ont été créées à la fin du XIXe siècle. Elles ont connu leur heure de gloire (en terme de nombre d'adhérents et d'importance de leurs activités) avant que les textes législatifs ne viennent réglementer la profession. Parmi elles, l'Association des journalistes de la presse municipale parisienne¹ est une des plus anciennes. Elle a pris la suite de l'ancien syndicat mutualiste fondé en 18842.

Durant les dix premières années, cette association n'a pas eu de statut, elle s'apparentait à une société confraternelle. En 1894, elle est transformée en société de secours mutuel : elle prit alors le nom de «Syndicat professionnel de la presse municipale parisienne. Les conditions d'admission (outre le paiement des cotisations) étaient liées à deux critères. Le premier définissait un certain degré d'enracinement professionnel : il fallait, en effet, pouvoir justifier de plus de cinq ans d'exercice de la profession de journaliste et disposer du statut d'accrédité à l'Hôtel de Ville depuis plus de trois ans consécutifs. Le second critère apparentait l'admission à une cooptation au sein de la profession puisqu'il posait le principe d'un parrainage (le postulant devait être présenté par deux parrains). Aujourd'hui, les conditions d'admission restent à peu de chose près les mêmes. En revanche, les buts déclarés ont été largement modifiés. Le principal changement, entériné par l'abandon du statut de syndicat au profit de celui d'association régie par la loi de 1901 (plus adapté aux fonctions actuelles), est la désuétude dans laquelle sont tombées toutes les activités sociales. A l'origine, le syndicat s'était donné trois fonctions³: une fonction d'assistance sociale, une fonction de «club» et

^{1.} L'Association des journalistes parisiens, créée à la même époque, est construite sur des critères différents. Elle a pour objectif de regrouper l'ensemble des journalistes parisiens, quel que soit leur champ d'investigation et quelles que soient leurs affinités politiques (il existait jusqu'à présent des associations de journalistes regroupés par famille politique»). Elle a été créée sous l'impulsion de directeurs de journaux parisiens, et son groupe dirigeant était constitué de personnalités exerçant des fonctions d'autorité dans des entreprises de presse.

^{2.} En 1984 est organisée, en commémoration de la naissance de l'association, une exposition dans le salons de l'Hôtel de Ville. Le discours d'inauguration prononcé par le maire lui fournit l'occasion d'associer à cet événement la question d'actualité du combat contre le projet de réforme sur la presse présenté par le gouvernement : «A l'heure où au plan national nous voyons le pouvoir actuel exercer une mainmise de plus en plus pesante sur les médias audiovisuels, à l'heure où l'information ne bénéficie pas toujours, tant s'en faut de l'objectivité nécessaire et où l'opposition nationale a le plus grand mal à se faire entendre... à l'heure où certains groupes de presse écrite ont été victimes d'un projet de loi attentatoire aux libertés et au pluralisme pour des motivations strictement politiciennes, il est important que les journalistes fassent chaque jour la preuve, au plan national, de leur complète liberté (*Le Figaro*, 29 mai 1984).

3. Les buts de cette association sont ainsi définis par le statut modifié en 1938 (Article 2):

^{*}Le syndicat a un triple but :

a) créer des liens entre ses membres

b) constituer pour ses membres participants une société de secours mutuels c) défendre leurs intérêts corporatifs et ceux matériels de la Presse en général.

une fonction d'organisation de l'activité journalistique à l'Hôtel de Ville. Ces trois fonctions ont contribué à fixer une représentation de la profession fondée sur l'affirmation d'un lien de type familial entre les membres du groupe et sur la définition d'un ordre professionnel.

Affirmer un lien : l'association comme syndicat mutualiste et club

Comme l'a analysé Marc Martin, ces groupes de journalistes se sont construits par analogie à l'univers familial¹. Affirmer un lien entre membres d'une même profession suppose de passer sous silence la dimension concurrentielle des rapports de travail au profit des relations de type communautaire qui unissent des «confrères». Cette représentation passe par une valorisation de notions telles que celles d'entraide ou d'amitié. La volonté de promouvoir une représentation de la «communauté professionnelle» en référence au monde familial se manifeste aussi dans l'importance accordée aux activités susceptibles d'enraciner des liens de sociabilité. A l'instar d'autres organisations professionnelles de journalistes, la tâche principale du syndicat mutualiste de la presse municipale parisienne est de prendre en charge au bénéfice de ses membres différentes fonctions de protection sociale Les journalistes ne disposant pas, à l'époque, d'un régime de sécurité sociale ou de retraites, l'association pallie ce manque. Ainsi, en 1909, a lieu la première distribution de pensions à dix sociétaires âgés de plus de cinquante ans. La même année, l'association innove puisqu'elle est la première à créer une assurance pour les veuves des journalistes (cette assurance n'était d'ailleurs pas valable, comme le précise le texte, «en cas de suicide, de duel ou d'exécution judiciaire»). Les tâches d'assistance sociale de la mutuelle recouvrent aussi la distribution d'une aide en cas de maladie ou d'incapacité de travailler. Progressivement, l'extension du régime de protection sociale a rendu inutile cette intervention du syndicat professionnel. Néanmoins, le passé mutualiste fut longtemps maintenu et glorifié. Dans l'Annuaire de la presse municipale de 1969, l'accrédité de L'Humanité, Roger Pourteau, trésorier de l'association (et futur président), rend hommage à cette tradition et témoigne de sa survivance:

«Dix de nos adhérents — retraités ou encore en activité — ont eu droit en 1968 à cette modeste "retraite" mais je dois à la vérité souligner que certains de nos confrères ont reversé le montant de cette allocation à la caisse de secours. Qu'ils en soient ici remerciés, car cela nous permet de faire davantage en faveur des veuves de nos adhérents qui se trouvent, parfois, dans un dénuement assez profond après la disparition de leur conjoint qui ne bénéficiait pas encore des avantages sociaux conquis par la profession»².

Durant toute la période où le syndicat remplissait cette mission d'aide sociale, le budget devait être alimenté par différents canaux. Outre les cotisations et la subvention accordée par le Conseil général (puis par la conseil municipal),

2. Pourteau (R.), Mutuelle d'hier et d'aujourd'hui-, Annuaire de la presse municipale parisienne,

Paris, Imprimerie municipale, 1969.

^{1.} L'association, reprenant les rôles d'institutions essentielles de la société civile, la famille, l'Eglise, en leur empruntant des comportements, des rites, s'insère dans des cadres de pensée antérieurs. Elle déplace au profit du métier un système de valeurs hérité du groupe familial ou culturel. Martin (M.), "La grande famille": l'Association des journalistes parisiens (1885-1939)., Revue historique, CCLXXV, 1986, p. 148.

l'association bénéficiait de dons de certaines personnalités bienfaitrices (en 1929, un procès verbal fait allusion à une éminente bienfaitrice en la personne de Mme Jean Chiappe, épouse du préfet de police). Elle développait, par ailleurs, une politique de collecte de fonds par l'organisation de diverses manifestations. L'histoire de cette association est une longue succession de banquets (en mai 1894, le banquet annuel organisé au restaurant de la Tour Eiffel accueille les préfets Poubelle et Lépine), matinées théâtrales (en 1900, Sarah Bernhard y participe), galas (souvent organisés conjointement avec les journalistes parlementaires), conférences (en novembre 1903, deux conférences sur «La femme» sont données par une actrice de la Comédie française) et tombolas...

Ces pratiques festives étaient aussi une autre manière de renforcer les liens de sociabilité du groupe professionnel. A mesure que les besoins financiers qu'entraînait la distribution de subsides disparaissaient, l'organisation des ces manifestations se fit moins pressante. Toutefois la notion de «club» demeura présente. L'association s'est ainsi toujours constituée comme une société close. Les frontières ont d'abord séparé les bénéficiaires des prestations de ceux qui ne pouvaient y prétendre ; puis progressivement, elles ont opposé les «amis» aux autres. Les avantages sociaux liés au statut de membre s'étant progressivement perdus, l'association s'apparentait bien de plus en plus à un «club". Elle donnait l'occasion de se rencontrer, de créer des liens communautaires et amicaux. En 1969, le président revendiquait, par exemple, cette dimension de convivialité comme principale raison d'être de l'ancien syndicat.

«Aucun des accrédités n'est contraint d'appartenir à la Presse municipale parisienne. Nul n'en a "besoin". Aucun avantage matériel n'accompagne, pour les journalistes d'aujourd'hui, l'appartenance à notre Association. Pourtant sans elle, quelque chose manquerait. Quoi donc, au fait ? D'abord un climat. Imaginez une sorte de club, très fermé pour l'extérieur et très intime lorsqu'on est admis à en faire partie. Un club plus vieux que la Tour Eiffel qui s'amuse franchement de son passé et sourit de ses traditions, mais qui les connaît» 1.

La lecture de ces Annuaires de la presse municipale fournit un matériau précieux pour saisir la place accordée au registre familial et affectif. Ainsi, l'Annuaire de 1953 débute par le procès verbal de l'assemblée générale. Le discours du président n'est qu'une longue suite d'hommages et de remerciements qui donne une tonalité très affective à tous les liens professionnels qui sont évoqués. Comme dans une famille, tout commence par le souvenir des disparus. Non seulement la mémoire des sociétaires décédés est célébrée, mais aussi celle de leurs familles (épouses, veuves, pères, etc.). Le souci généalogique est d'ailleurs poussé encore plus loin puisque dans ce même numéro est publié «un émouvant tableau» des sociétaires du passé («Ne conviendrait-il pas d'accorder une pensée au titre du souvenir confraternel, à ceux qui nous ont quitté avant la Libération ?»). Après les souvenirs viennent l'hommage au doyen de l'association puis les remerciements aux confrères qui ont témoigné leur amitié².

^{1.} Cazaux (M.), Fiertés d'une association, Annuaire de la presse municipale parisienne, Paris, Imprimerie municipale, 1969.

^{2.} A titre de simple exemple nous avons appris par notre confrère d'Autremont qui est l'un des syndics de "l'Association des nouvellistes parisiens", qu'au cours de l'assemblée générale de ce

Une autre illustration des représentations professionnelles promues par cette association est fournie par l'hommage particulier rendu, dans cette livraison, à un des membres récemment décédé.

«Il laisse le souvenir d'un garçon aussi grand que bon, aussi simple que calme. Son trop court passage à la Presse municipale n'en avait pas moins permis d'apprécier tout à la fois en lui des qualités de cœur hors pair ; une fraîcheur de caractère qui le poussait parfois jusqu'au frontière de la crédulité et aussi un penchant très sûr pour les confrères spécialisés dans les plaisirs gastronomiques. C'est dire que Niel possédait toutes les qualités pour forcer la sympathie de ces confrères journalistes professionnels. On ne lui a connu ni ennemi, ni adversaire».

L'évocation de cette personnalité est, en effet, l'occasion de dresser un portrait d'un journaliste idéal, ou plutôt du «confrère» idéal, tant les qualités mises en avant relèvent plus du registre amical (bonté, simplicité, «bonne fourchette» et convivialité, etc.) que du registre professionnel (la «crédulité» n'est-elle pas un trait de caractère *a priori* contradictoire avec les qualités requises pour exercer le métier de journaliste ?). Le modèle esquissé est l'opposé, terme à terme, d'une autre figure emblématique du métier, le journaliste d'investigation (cousin de Rouletabille), curieux, voire fouineur, incrédule, solitaire et secret, habitué des coulisses, utilisant les trucs du métiers, etc. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le «modèle» incarné par Niel est originaire du journalisme d'agence (ce dernier fit ses armes à Havas puis à l'Agence parisienne). Le poids d'Havas, et plus généralement du journalisme d'agence, dans la définition du «bon» professionnel est un trait déjà noté¹. Il renvoie à un modèle de «journalisme tranquille et presqu'administratif» qui a particulièrement marqué la pratique journalistique à l'Hôtel de Ville.

Définir un ordre : l'association comme police de la profession

Pourvoyeur d'aides matérielles et promoteur de liens sociaux, ce type d'association de journalistes est aussi un vecteur de mise en ordre de la profession. Au sein de l'Hôtel de Ville, ce rôle de police professionnelle est très claire. Le syndicat de la presse municipale a progressivement infléchi le cadre dans lequel s'est insérée l'activité des accrédités. Les interventions du syndicat se sont toujours manifestées dans le sens d'une tentative de définition restrictive de la profession. Le premier souci est de circonscrire la profession, le second est d'intervenir dans le choix des accrédités.

syndicat note confrère Fontaine-Bauger, secrétaire général, avait tenu à souligner l'agrément que la présentation et la lecture de notre annuaire lui avaient procuré. Remercions nos confrères nouvellistes de cette marque d'amitié, Annuaire de l'association syndicale professionnelle de la presse municipale parisienne, Paris, Imprimerie municipale, 1969.

presse municipale parisienne, Paris, Imprimerie municipale, 1969.

1. Comme l'écrit M. Martin à propos des journalistes parisiens et des journalistes d'agence : «Le poids de cet ensemble allait dans le même sens que celui des journalistes de génération anciennes. D'abord parce que le journalisme d'Havas était un journalisme de tradition, faisant plus de place à la collecte d'informations recueillies auprès de sources officielles, gouvernementales ou administratives, qu'à l'investigation personnelle des reporters. De plus, il semble bien, au travers de ce que l'on apprend de ces rédacteurs, que le personnel d'Havas apportait dans la profession non pas un esprit d'innovation, encore moins un esprit d'aventure, mais la préférence pour une information de bon aloi qui ne créerait pas trop de remous, une information où l'informateur se contentait de laisser parler la source. Plus que chez les autres sont liés leur qualités de sociabilité [...]. Bref, les gens d'Havas proposent à la profession un modèle de journalisme tranquille et presqu'administratif«, Martin (M.), «"La grande famille" : l'association des journalistes parisiens (1885-1939)», op. cit., p. 137.

Mettre de l'ordre dans une profession non encore réglementée, protéger les journalistes de toute forme de concurrence «sauvage», et donc définir les interlocuteurs légitimes des journaux et de l'administration, tels sont les principaux motifs de l'action du syndicat. Ces question se posent avec d'autant plus d'acuité que n'existe pas, à l'époque, ce moyen de réglementer la profession que représentera, à partir de 1935, la carte de presse. Dès lors, pour les «accrédités», les principaux concurrents sont d'abord les fonctionnaires parisiens. Différentes interventions du syndicat témoignent de cette volonté de «discréditer» les fonctionnaires qui alimentent directement des journaux ou des agences de presse. Deux interventions du syndicat illustrent ce souci d'établir un ordre professionnel en excluant les concurrents «déloyaux». Ainsi, en décembre 1895, une requête officielle du syndicat de la presse municipale auprès du Conseil général a pour objet de défendre le monopole professionnel des accrédités face à certains fonctionnaires qui profiteraient de leur position administrative pour «doubler» des journalistes moins bien placés dans les circuits d'information. Une «indiscrétion téléphonique» a, en effet, permis de surprendre un fonctionnaire alors qu'il livrait à une agence de presse le compte rendu, théoriquement secret, d'une réunion de commission. La requête officielle du bureau du syndicat auprès des membres du Conseil général commence par ces mots :

«Le Syndicat de la Presse municipale parisienne, syndicat composé de représentants de tous les grands organes d'opinion, a depuis longtemps son siège à l'Hôtel de Ville. Son mode de recrutement, son caractère de confraternité bien entendue, son évolution progressive et constante vers le bien idéal en matière de presse, lui ont concilié l'estime et la sympathie du Conseil général. Par une critique toujours courtoise et sérieuse, il a d'ailleurs attiré sur les hommes et les choses de l'Hôtel de Ville l'attention publique, la féconde pensée de ceux qui estiment que la prospérité du département de la Seine est pour beaucoup dans la prospérité même de la France.¹

Cette introduction tente d'assurer la légitimité de l'intervention du syndicat. Outre la mise en avant de l'ancienneté, de la confraternité et de la courtoisie, la légitimité du syndicat est confortée par le rôle spécifique qu'il joue dans la diffusion de l'image de l'institution municipale. Les récriminations se fondent, elles, sur la concurrence abusive qu'introduiraient certains fonctionnaires. Elles reposent sur la défense des positions de journalistes non encore protégés par une réglementation professionnelle :

*Si nous sommes les premiers à reconnaître que tous les fonctionnaires du département peuvent écrire de omni re scibili, en matière de littérature et d'art, ou même de politique, avec certaine prudence et quelque réserve, nous estimons, par contre, que ces fonctionnaires contreviennent au devoir professionnel quand dépositaires d'une confidence ou possesseurs d'un travail, en vertu de leur seule situation, ils divulguent le secret ou publient le document, manquant ainsi aux obligations de leur charge envers l'administration et le public, et, préjudiciant en tous cas, de la façon la plus grave, aux intérêts des publicistes qui n'ont point dans l'exercice de leur travail les facilités qu'un employé possède».

^{1.} Cette requête a été consultée dans les archives de l'association.

En 1913, une situation similaire se reproduit. Elle met toutefois en scène un élu et non un fonctionnaire, et cette fois le syndicat choisit d'intervenir lui même et non par l'intermédiaire de l'institution du Conseil général. Lors de l'assemblée générale, est, en effet, signalé le fait que *L'Humanité* confit ses comptes-rendus à un conseiller général de la Seine. Pour mettre de l'ordre dans cette situation, une délégation du syndicat va donc voir Jaurès, directeur du journal, afin qu'il désigne un autre accrédité. Le jeune journaliste choisi s'appelle André Le Troquer. Il devint par la suite conseiller municipal, député de Paris et même président socialiste de l'Assemblée nationale durant la IVe République.

En réalité, le rôle de police professionnelle du syndicat souffre encore de bien des entorses. La volonté de fixer des frontières entre fonctionnaires et journalistes dissimule une interpénétration constante de ces deux mondes. Ainsi les présidents du syndicat sont souvent impliqués, en tant qu'élu ou fonctionnaire, dans la municipalité. Georges Villain, président fondateur, est conseiller municipal du Xe arrondissement. Le président Emile Willème, reconduit de 1919 à 1939 à la tête du syndicat, occupe un poste de fonctionnaire à l'Hôtel de Ville! De même, les relations entre le syndicat et les préfets successifs sont toujours restées très étroites. Ces derniers participent à toutes les manifestations organisées par l'association, sont même des membres bienfaiteurs de premier choix. Parallèlement, le syndicat intervient dans les oeuvres préfectorales (il est, par exemple, membre fondateur de l'Association des orphelins de la préfecture de Police présidée par le Préfet Lépine).

Enfin, les justiciers, qui dénonçaient si vivement le mélange des registres administratif et journalistique, sont à leur tour pris pour cible. A la suite du scandale politico-financier de Panama qui ébranle le gouvernement de la IIIe République, un petit scandale (appelé, par dérision, scandale «Panamino») secoue en 1899, le syndicat¹. Ce scandale ouvre une phase de turbulences. Les prérogatives de l'association (siège à l'Hôtel de Ville, exclusivité de la salle de presse, droit de regard sur la listes des accrédités) sont remises en cause soit par le conseil municipal, soit par des journalistes non sociétaires. Dès lors, la question du contrôle du comité sur ce que l'on appelait alors les «accréditements» représente pour le syndicat l'enjeu principal de la défense de ses positions au sein de l'institution. Intervenir dans les règles de «l'accréditement» est un moyen de contrôler la définition du groupe professionnel et les règles de coopération avec l'administration. En 1905, l'élection comme syndic de la ville d'un ancien journaliste, membre du syndicat, permet de renouer avec les pratiques anciennes. Toutefois, des incidents entre sociétaires et conseillers municipaux sur cette question eurent encore lieu en 1935 et 1936, en dépit de la mise en place en 1923 d'une commission mixte entre membres du comité et conseillers.

L'analyse du rôle historique joué par l'Association des journalistes de la presse municipale parisienne permet bien de dégager les traits spécifiques de

^{1.} Le 6 janvier 1899, un article de la *Libre Parole* mit en cause certains accrédités, et plus précisément un sociétaire qui aurait tenté d'extorquer des fonds auprès d'un demandeur d'une concession à la Ville. Une assemblée générale fut réunie, elle chargea un comité d'éclaircir les faits. En définitive, le président du syndicat, Montheuil, reconnût avoir reçu une certaine somme de la Compagnie concessionnaire des tramways électriques Bastille-Charenton. Le président Montheuil démissionna en novembre 1899.

l'activité journalistique à l'Hôtel de Ville. Il s'agit en quelque sorte d'un journalisme quasiment administratif. Le syndicat est fortement impliqué dans l'administration municipale, non seulement dans la définition des règles de coopération, telles que celle de l'accréditation mais aussi par les liens qu'il entretient avec les fonctionnaires (et en premier lieu, avec les préfets). Parallèlement, le petit groupe de accrédités se constitue comme un société close et confraternelle. C'est donc à partir de ce cadre forgé au XIXe siècle que va se greffer le dispositif chiraquien.

1977 : l'empreinte chiraquienne

Les conférences de presse ont lieu dans le salon Jean-Paul Laurens, exemple parfait du décor de l'Hôtel de Ville : parquet ciré, boiserie au mur, rideaux de velours rouge aux fenêtres donnant sur la Seine. La table derrière laquelle va s'asseoir le maire, est placée devant une tapisserie représentant l'emblème de Paris où la devise «fluctuat nec mergitur» est inscrite. Dans un coin du salon, une vitrine abrite les parchemins, traces des illustres visiteurs reçus par le maire de Paris. Un buste de Marianne est posé dans un autre endroit.

Automne 1990. L'assistance n'est pas très nombreuse et, en majorité, féminine. On s'embrasse. Les chargées de presse distribuent des dossiers volumineux.

Le maire arrive à grandes enjambées. Il est entouré de quelques personnes (trois adjoints, Mmes Couderc et Hermange, M. Tibéri et un directeur, M.Valroff). Il s'assoit et commence directement par cette phrase : "Parmi les sujets qui seront examinés lundi au Conseil...". Deux sujets sont aujourd'hui à l'ordre du jour : l'application du revenu minimum d'insertion (RMI) à la capitale et la grève des éboueurs.

Le maire précise d'emblée qu'il devra s'absenter et donc «Jean Tibéri commentera les fiches distribuées sur le RMI». Il fait, en revanche, une déclaration sur la grève des éboueurs, présentant les mesures prises par la mairie.

A la suite de cette déclaration, Françoise Varenne (*Le Figaro*) pose une question. La réponse prend la forme d'un échange à deux voix (Jean Tibéri intervient pour préciser certains aspects) puis à trois voix (l'adjoint compétent les rejoint). Cet échange s'achève par une discussion. Jacques Chirac laisse la parole à Jean Tibéri, quitte la salle en faisant un petit signe amical de la main en signe d'au revoir. Sa conférence de presse a duré à peine un quart d'heure. Jean Tibéri lit un texte sur la mise en œuvre du RMI. Pas de question. On passe à l'apéritif. Un petit buffet est dressé ; journalistes, fonctionnaires et élus peuvent bavarder.

L'impression générale¹ qui se dégage d'un tel épisode est la tonalité de familiarité : ici tout se passe en famille. La réunion ne parait pas présenter

^{1.} M. Ambroise-Rendu, journaliste du *Monde* accrédité à l'Hôtel de Ville durant le second mandat relate avec précision l'atmosphère de ces réunions du vendredi. Son témoignage confirme en tout point l'impression laissée par l'observation sur le terrain. •Aux "vendredis" de l'Hôtel de Ville, le

d'enjeu. Elle s'apparente à une situation de routine. Elle ne semble être que l'occasion de distribuer aux journalistes des dossiers de presse conséquents qui faciliteront leur travail. Dès lors, elle représente, en quelque sorte, une étape de consécration ou d'officialisation des décisions municipales. Cette remarque est d'ailleurs confirmée par l'existence d'une pratique nouvelle. Une des principales modifications introduites par la nouvelle équipe municipale réside dans le déplacement de la date des conférences de presse. Elles auront désormais lieu le vendredi précédant la séance mensuelle du Conseil de Paris (une fois par mois, le lundi, ont lieu les séances de l'assemblée municipale). Ce léger changement a eu des conséquences non négligeables. En premier lieu, il marginalise les élus : les mesures qu'ils n'ont pas encore voté sont déjà commentées dans la presse du lundi matin (il est vrai que le maire peut disposer d'une majorité sûre). En second lieu, cette nouvelle pratique pose les journalistes en porte-parole de l'institution. Pour la plupart, ils se comportent bien ainsi. La plupart de leurs articles prennent la forme d'un simple compte rendu de la parole officielle, voire dans les cas les plus caricaturaux se présentent comme une suite de citations.

Pour comprendre une telle situation, il faut tenir compte des modifications introduites pas le changement de 1977 sur la travail de ces journalistes municipaux parisiens. Les infléchissements ont opéré dans deux directions. En premier lieu, l'arrivée de la nouvelle équipe municipale a entraîné un renforcement du contrôle de la source sur le travail journalistique : des agents de l'institution spécialisés ont été recrutés à cet effet comme intermédiaires entre les journalistes et l'administration parisienne. Mais l'arrivée de Jacques Chirac à la mairie a également eu des effets spécifiques sur la position des journalistes dans leur champ professionnel. La représentation qu'ils ont de leur position dans le système d'interaction professionnelle dont ils font partie doit, dès lors, être examinée¹.

Un renforcement du contrôle de la source

«Ce qu'il faut bien dire, c'est que nous sommes arrivés devant le grand désert blanc. C'est-à-dire qu'il n'y avait absolument aucun service de communication. Il y avait un vague, très vague service de presse, sous les ordres du préfet. Il y avait cinq ou six personnes pour faire une petite revue de presse. La préfectorale avait la politique d'en dire le moins possible. Arrivant avec rien, il fallait donc absolument tout créer. J'ai absolument tout créé. Il n'y avait pas de papier, pas de machine à écrire, pas de secrétaires. il y avait pas de fonctionnaires. Il n'y avait rien». (Entretien avec Denis Baudouin).

ton du maire est volontiers didactique avec, ici où là, une pointe de grandiloquence. Pour détendre l'atmosphère, il sait glisser une plaisanterie qui fait glousser les "fans". En une demiheure l'affaire est conclue. "Y-a-t-il des questions?" Quelques mains se lèvent, peu nombreuses. Le maire n'aime guère qu'on lui demande des précisions ou des chiffres. Il laisse alors la parole à ses adjoints. Ses réponses sont toujours assurées, souvent péremptoires mêmes quand le dossier est encore flou. Une question l'agace-t-elle par son impertinence? Il contre-attaque aussitôt, le prend de haut ou raille l'indiscret, (Ambroise-Rendu (M.), Paris Chirac, Paris, Plon, 1987, p. 342-343).

1. Les journalistes de la presse écrite rencontrés ne sont pas posés ici comme représentatifs d'un quelconque échantillon. Les journalistes des principaux quotidiens parisiens ont été cependant interrogés puisque les accrédités des journaux suivants nous ont accordé un entretien: Le Figaro, Le Monde, Le Quotidien de Paris, Libération, Le Parisien Libéré.

Aujourd'hui, Denis Baudouin se présenterait aisément comme l'inventeur de toutes les pratiques qui régissent le travail journalistique à l'Hôtel de Ville. Ce serait, par exemple, lui qui aurait introduit le système d'accréditation à Paris ou qui aurait accordé aux journalistes une salle de presse. Mais au-delà de ces reconstructions parfois trompeuses, le dispositif qui encadre le travail journalistique aujourd'hui a bien été infléchi par son action. La volonté d'accorder un place importante à la politique de communication est marquée par la création d'une Direction générale de l'information et des relations extérieures (DGIRE)¹. Sa position dans la structure administrative est un premier indice de l'importance de sa mission. Elle bénéficie du titre de direction générale, est placée en marge des autres directions, directement rattachée au maire. Mais aussi le choix de nommer à sa tête Denis Baudouin² chargé des relations avec la presse de la présidence de la République sous Georges Pompidou, confirme l'importance accordée aux vecteurs de la diffusion de l'image du maire.

La création de la DGIRE a eu pour premier objectif de centraliser les circuits d'informations. Concrètement, il s'agissait d'éviter que les journalistes ne s'alimentent directement aux sources administratives.

«Son travail a été de juguler les velléités des directeurs d'informer les journalistes de manière autonome. Pour que tout passe par lui» (Entretien avec un journaliste).

«Etant donné que c'était plus politique, Denis Baudouin a voulu canaliser tout pour que cela ne parte pas dans tous les sens, noyauter tout cela, (Entretien avec un journaliste).

Sous l'ancien statut, seul un léger service de presse existait. Cette structure suffisait, compte tenu de la faible demande journalistique. La scène parisienne ne suscitait pas grand intérêt de la part des journaux nationaux. Le travail des journalistes consistait principalement à rendre compte régulièrement des séances, certes parfois houleuses, du Conseil de Paris. De surcroît, les journalistes accrédités à l'Hôtel de Ville traitaient directement avec les services de la préfecture. La croissance de la DGIRE a été telle, durant ce premier mandat, qu'en 1983 elle regroupait environ soixante-dix personnes. A cette date, son budget s'élevait à cinquante millions de francs. Le recrutement des membres de cette direction s'est fait principalement par la venue d'anciens fonctionnaires de la préfecture de Paris.

«Je suis parti sur l'idée de prendre des fonctionnaires, de prendre des gens que je pourrais rafler à l'extérieur. Je n'ai pas passé de petites annonces. J'ai demandé au secrétaire général si on voulait bien me passer quelques fonctionnaires [...]. J'ai pris comme adjoint un garçon qui avait été conseiller municipal sur Paris, Jean-Paul Rocquet³

cabinet de R. Frey, ministre des relations avec le Parlement. En 1971, il est devenu rédacteur en

Elle est devenue plus tard la DGIC (Direction générale de la communication).
 D. Baudouin avait une courte expérience de l'administration parisienne puisqu'il y était passé en tant que chargé de mission au cabinet de J. Legaret quand celui-ci était président du Conseil de Paris. Il est vrai que D. Baudouin a engagé sa carrière dans la politique dans le cercle des indépendants (dans les cabinets ministériels de R. Duchet, puis comme rédacteur en chef du indépendants (dans les cabinets ministériels de R. Duchet, puis comme rédacteur en chef du indépendants (dans les cabinets ministériels de R. Duchet, puis comme rédacteur en chef du indépendants (dans les cabinets ministériels de R. Duchet, puis comme rédacteur en chef du Journal des Indépendants) avant d'être secrétaire général adjoint du Centre démocrate (1966) puis du Centre démocratie et progrès (1969) et de collaborer avec J. Duhamel (ministre de l'Agriculture) comme conseiller technique pour les affaires politiques et parlementaires.

3. J.-P. Rocquet, aujourd'hui conseiller de Paris dans le XVe arrondissement, faisait partie du

(normalien, agrégé d'histoire, c'est un homme de Frey). Et puis j'ai vu arriver un garçon qui était au secrétariat général, qui s'ennuyait sûrement à cent sous de l'heure, mais qui semblait être très intéressé par les relations extérieures [...]. Il s'appelait Bernard Niquet¹ ... son père avait été ancien contrôleur de la police... il avait été directeur adjoint de la DST» (Entretien avec Denis Baudouin).

Dans cette présentation apparaît l'importance des antécédents familiaux dans le recrutement. Ce trait courant de la vie sociale semble avoir pris une ampleur particulière dans la formation de cette équipe. La présence d'Etienne Guéna (fils d'Yves Guéna, à l'époque, membre de l'équipe dirigeante du nouveau RPR), chargé de mission pour les questions d'urbanisme et d'environnement, ou d'Anne Castex (fille de François Castex², «notable parisien» s'il y en est), pour les questions sociales en est un indicateur supplémentaire. Cette caractéristique est peut être une conséquence de la personnalité du recruteur. Elle est, sans doute plus justement, à mettre sur le compte des logiques propres au domaine de la communication. Nouveau secteur professionnel, dans lequel la définition d'une compétence est encore floue, les métiers de la communication seraient moins régis par la valorisation des diplômes et plus sensibles à la sélection selon des critères de surface ou d'aisance sociales³.

La DGIRE est constituée de chargés de mission dans les différents secteurs (urbanisme, social, voirie-propreté, culture, etc.). Ces chargés de mission jouent le rôle de «correspondants», ils ont pour fonction de recueillir l'information. Chaque directeur de l'administration parisienne doit ainsi envoyer une convocation au service de l'information pour toute réunion. Une «cellule presse», selon l'expression de Denis Baudouin, formée de deux ou trois attachés de presse, est chargée des relations avec les journalistes.

Jean-Gustave Padioleau, étudiant les journalistes spécialisés dans les questions d'éducation⁴ a mis en avant deux notions expliquant les pratiques d'interaction et les représentations liées au métier de journalistes spécialisés. Il parle à leur propos de «journalisme de routine» et «de rhétorique de l'objectivité», matinée de «rhétorique de l'expertise critique». Les journalistes accrédités à l'Hôtel de Ville partagent bien avec ces journalistes, spécialisés dans d'autres secteurs de la vie sociale, le caractère routinier de leur activité. Ils amplifient même certains traits distinctifs qui ont pu être mis en lumière. Ils accusent très nettement l'inégalité du système d'échange et donc un phénomène de dépendance à l'égard de la source officielle. A la différence d'un journalisme d'investigation, c'est ici très clairement la source qui prend

chef adjoint de Jours de France. Conseiller de Paris du XIIe arrondissement en 1973 (en remplacement), il est candidat en 1977.

^{1.} B. Nicquet a aujourd'hui remplacé D. Baudouin à la direction de la communication.

^{1.} B. Nicquet à aujourd nui remplace D. Baudouin à la direction de la confindration.
2. Président du Comité Vendôme, administrateur de la société des Parfums Caron, délégué général de la Haute joaillerie de France, président de l'Office du tourisme de Paris, etc.
3. «Plus la définition du titre et la définition du poste, donc la relation entre les deux, sont floues et incertaines, peu ou mal codifiées et sujettes de part et d'autres, à l'interprétation, comme c'est le cas dans les professions nouvelles (par exemple, les professions de représentation, de communication, de travail social, etc.), plus il y a place pour le bluff et plus les détenteurs de capital social et de capital symbolique (nom noble, "distinction", etc.) ont de chance d'obtenir un rendement élevé de leur capital sociaire. Bourdieu (P.) La poblesse d'Etat Paris Minuit 1980 un rendement élevé de leur capital scolaire, Bourdieu (P.), La noblesse d'Etat, Paris, Minuit, 1989,

^{4.} Padioleau (J.-G.), Système d'interaction et rhétoriques journalistique, Sociologie du travail n°3, 1976.

l'initiative de la diffusion d'une information. Elle fait le choix de présenter ces messages sous certaines formes. Elle peut se permettre certaines révélations discrétionnaires. L'exemple de la conférence de presse a déjà illustré l'enracinement de telles pratiques. Le flux des communiqués de presse que diffuse la mairie de Paris (à l'occasion de la moindre réception ou inauguration à laquelle participe le maire) en est une autre manifestation. En parallèle, l'institution distribue des avantages aux journalistes.

"Comme c'était Jacques Chirac qui était nommé maire — la personnalité de Jacques Chirac étant une personnalité politique — les journaux parisiens ont eu tendance à renforcer leur service. A la mairie de Paris, je n'ai pas eu de difficultés car Chirac est très sensible à cela... On leur a donné une salle, on les a aidés, on les a reçus" (Entretien avec Denis Baudouin).

Ces avantages ne sont pas seulement collectifs et professionnels (bureaux, instruments de travail, etc.), mais ce sont aussi des avantages personnels. Dans ce domaine, la municipalité parisienne dispose de ressources importantes. Les places aux divers spectacles subventionnés par la mairie sont les principaux biens distribués, mais peuvent aussi entrer dans le lot des places de crèches, voire des logements.

Glissement des positions professionnelles

Quelle est la «rhétorique journalistique» des accrédités parisiens ? En d'autres termes, comment ces journalistes se représentent-ils leur position et leur activité professionnelles ? Grâce aux entretiens effectués auprès de journalistes accrédités à l'Hôtel de Ville, il est possible de cerner leurs représentations de leur travail et de leur rôle et leur vision des systèmes d'interaction dans lesquels ils sont intégrés. L'insistance sur la compétence technique est une dominante de leur discours. Leur principale ressource est, à les entendre, l'investissement qu'ils ont entrepris dans des dossiers très techniques et compliqués. C'est la connaissance des dossiers qui fonde leur crédibilité. Il est vrai que le suivi des affaires parisiennes exige de connaître les différentes politiques municipales sectorielles, voire l'histoire de projet d'aménagement qui ont parfois pris une dimension épique. Mais à côté de cette valorisation de leur position d'expert, ils n'insistent pas sur la rhétorique de l'objectivité (encore moins de celle de la critique). Les journalistes interrogés présentent les rapports qu'ils entretiennent avec le personnel de la mairie (et en premier lieu avec le maire) comme une relation de connivence. Etymologiquement, le terme de connivence vient du latin connivere : cligner des yeux. Le dictionnaire renvoie à deux sens. Le sens traditionnel : complicité qui consiste à cacher la faute de quelqu'un et le sens moderne : accord tacite².

La relation de connivence concerne d'abord la personnalité même du maire. La chaleur que manifesterait Jacques Chirac dans les interactions personnelle a souvent été notée par ses biographes. A leur tour, les journalistes ne tarissent pas d'anecdotes relatant l'attention que le maire leur porte.

^{1.} J.-G. Padioleau, sous le terme de rhétorique journalistique, n'entend pas les figures du style journalistique mais les représentations que les journalistes se font d'eux-mêmes dans un système d'interaction (sources, collègues, lecteurs, organismes de presse).

^{2.} Rappelons que le terme d'accréditation renvoie également au même champ sémantique.

«Le personnage de Chirac est très familier. Il fait très attention aux journalistes. Quand je dis "attention", c'est dans le bon sens du terme. Je ne raconte pas de blague, il est très gentil» (Entretien avec un journaliste).

Dans certains cas, extrêmes, l'esprit de connivence confine au panégyrique. Le lien avec Jacques Chirac est non seulement très personnel mais aussi très affectif. Si bien qu'à entendre certains accrédités, on se met à douter du statut de l'interlocuteur...

"C'est un homme qui crée, c'est un homme de terrain, qui aime faire quelque chose, empoigner son sillon, c'est un terrien qui aime tracer son champ. Ce n'est pas uniquement un homme politique, au sens strict... C'est un homme qui fait bien ce qu'on lui a donné pour mission de faire. C'est quelqu'un qui ne peut pas faire quelque chose par dessus la jambe [...]. Il m'a beaucoup apporté, humainement, c'est vrai» (Entretien avec un journaliste).

Mais le terme de connivence désigne aussi une réelle familiarité mêlée d'affection avec «une maison» (ses décors comme son personnel). «Faire partie des meubles», «se sentir chez soi» sont des expressions que l'on retrouve dans plusieurs entretiens. Elles sont tout à fait significatives des représentations que ces journalistes ont de leurs positions : ils font à proprement parler partie de l'institution municipale. Ils en sont un élément du décor au même titre que les huissiers, les tableaux ou les chandeliers. L'identification à l'institution municipale est telle que non seulement ils se moulent dans l'Hôtel de Ville, mais ils reprennent à leur compte, sans distance, la rhétorique municipale. En particulier, ils insistent (comme l'exige le rôle municipal) sur la dimension apolitique de l'activité municipale. Cet apolitisme, ils l'évoquent pour spécifier les relations qu'ils entretiennent avec l'institution municipale : ils ne recherchent pas la polémique, ne sont pas militants. Cette revendication suppose une coopération revendiquée avec leur source, les règles de divulgation des informations sont non seulement codifiées mais totalement contrôlées.

"On fait partie des meubles, et puis cela tient aussi à la personnalité du maire qui est un type très accessible et qui aime bien discuter avec les journalistes sur les problèmes de Paris, car il sait qu'on les connaît bien. Il sait qu'on est de l'extérieur, qu'on a un contact avec les Parisiens, on les informe, mais ils nous informent aussi, ils nous écrivent, ils nous téléphonent. Il a appris à nous faire confiance ... Mais il faut dire qu'il a des journalistes qui jouent le jeu, qui ne sont pas militants... Enfin on ne lui pose pas de questions pièges... politiques... Et puis il nous connaît bien [...]. Vous savez, cela se passe un peu en famille. Vous savez, l'Hôtel de Ville, c'est la maison de tous, c'est une maison ouverte, c'est la maison des citoyens. Nous, nous représentons les citoyens [...] Quand on est comme moi et comme un certain nombre de mes confrères de la maison, il y en a qu'on connaît personnellement. On s'arrange toujours, on sait ce qu'on peut dire et ce qu'on ne peut pas dire. (Entretien avec un journaliste).

«Il ne faut pas croire qu'on est passé de la nuit à la lumière. Surtout quand vous êtes dans une maison, vous en connaissez les couloirs, les bureaux, le hommes, les petits, les huissiers. Vous êtes chez vous, vous comprenez ce que je veux dire? Les gens savent bien que vous êtes journaliste, mais là aussi il y a une part de confiance» (Entretien avec un journaliste).

La présence de cet esprit de connivence entre journalistes et hommes politiques n'est pas un fait exceptionnel. Elle est en particulier une des conséquences de l'interpénétration entre élites journalistique et politique¹. Mais dans ce cas de figure, ce sentiment acquiert un certain relief du fait de certaines caractéristiques. D'abord, ces journalistes ne font pas, à proprement parler, partie de «l'élite journalistique», définie comme les journalistes ayant le plus de notoriété et de prestige : cette familiarité ne peut donc être imputée à ce statut. Ensuite, ces relations de complicité sont généralement du registre de l'indicible. Or, elles sont ici, tout de suite déclarées et même revendiquées ; ce qui est loin d'être le cas habituellement. Enfin, parce qu'au-delà de la connivence, les journalistes définissent leur position à partir (voire à l'intérieur) de leur source. Cette position est d'ailleurs parfois symbolisée par le fait que l'entretien accordé s'est parfois déroulé dans un bureau de l'Hôtel de Ville.

Cette identification quasi totale à l'institution peut être mise sur le compte de différents paramètres. Elle résulte du cadre professionnel historiquement défini, tel qu'il a déjà été analysé. Elle dépend aussi de la particularité de la situation institutionnelle parisienne. Jacques Chirac a créé la fonction institutionnelle. La teneur très personnalisée, voire affective, de cette relation d'identification s'explique par ce phénomène. L'identification des journalistes à la municipalité renvoie aussi à l'existence ponctuelle de réseaux personnels qui unissent certains journalistes aux agents de l'institution. En effet, la familiarité professionnelle dissimule quelques fois une proximité familiale. Derrière le pseudonyme de Jean Perrin, accrédité du *Monde*, se découvre un relation familiale qui témoigne d'une imbrication entre milieux journalistiques et politiques puisque ce journaliste est le fils de Paul Pernin (maire du XIIe arrondissement)². La familiarité est d'autres fois politique et peut conduire à un engagement plus explicite : Maurice Cazaux, journaliste au *Figaro* puis au *Parisien Libéré* a participé en 1977 à l'équipe de campagne chiraquienne.

*Disons, ils ont estimé les uns et les autres... car je les connaissais tous, ce sont tous des amis... que la vision assez synthétique d'un journaliste ne pouvait pas leur nuire. (Entretien avec un journaliste).

Mais cette situation est également liée à un quatrième paramètre qui concerne les positions professionnelles de ces journalistes. Leur principale caractéristique est leur longévité (ou, en d'autres termes, leur faible mobilité professionnelle). A l'exception du journal Le Monde, marqué par un taux plus élevé de rotation des journalistes qui couvrent les affaires parisiennes³, les journalistes accrédités à l'Hôtel de Ville sont des habitués. Maurice Cazaux (Le

^{1.} Voir, par exemple, Rieffel (R.), L'élite des journalistes, Paris, PUF, 1984.

^{2.} Entré à L'Aurore alors que D. Pado (lui aussi, comme C. Pemin, conseiller de Paris du groupe centriste) était directeur du journal.

^{3.} P. Branche jusqu'en 1974, puis J. Perrin jusqu'en 1983, auquel succède M. Ambroise-Rendu. Aujourd'hui, C. Vial et de nouveau J. Perrin.

Figaro, puis Le Parisien Libéré) est le plus ancien puisqu'il s'occupe du dossier parisien depuis 1955. Michel Capillon (La Croix), Yves Hervaux (Le Quotidien de Paris), Elisabeth Friederich (AFP) étaient là avant 1977, Françoise Varenne (Le Figaro) est arrivée en 1977. Tous sont encore aujourd'hui accrédités à l'Hôtel de Ville.

Outre leur ancienneté, ces journalistes ont souvent en commun une position peu valorisée dans leur journal. Aujourd'hui (et sans doute à la différence du premier mandat où un certain engouement pour Paris dans les rédactions existaient), les conditions de publications de leurs papiers sont rendues encore plus difficile.

«La presse de l'Hôtel de Ville au sein des rédactions est moins puissante qu'avant» (Entretien avec un journaliste).

La suppression de suppléments «Ile-de-France», l'intérêt moindre pour Paris (la présence d'un maire n'est plus un événement) renforce leur sentiment de domination. Ce sentiment est généré par les rapports difficiles qu'ils entretiennent avec leur service politique respectif. Ils jugent eux-mêmes leur position comme peu gratifiante car l'aspect proprement politique (au sens du jeu politique professionnel) de leur travail apparaît accessoire. La situation au Monde est, à cet égard, particulière1. Une hiérarchie très pesante y règne, du plus «aristocratique» (d'abord, le service «Etranger», ensuite celui de «Politique intérieure») à des services moins «nobles» comme le service «Société». Deux journalistes ont été à partir de 1977 accrédités à l'Hôtel de Ville : Jean-Marie Colombani (service «politique intérieure») et Jean Perrin (service «environnement et société»). De nos jours cette double accréditation est toujours de rigueur puisqu'André Passeron est le journaliste du service politique accrédité à l'Hôtel de Ville. La division du travail entre eux se reflète dans la publication de leurs articles sur Paris. Au début du mandat de Jacques Chirac, le suivi des affaires parisiennes est, par exemple, placé sous la responsabilité de Jean Perrin, la signature de Jean-Marie Colombani apparaît quand «il se passe quelque chose», autrement dit quand les débats prennent une tournure plus partisane. L'article donne alors aux affrontements une dimension nationale.

Parmi, les journalistes de la presse écrite rencontrés, seul l'accrédité de *Libération* n'est pas membre de l'association professionnelle. Il suit parallèlement Jacques Chirac dans ses fonctions de maire et de responsable politique national. Mais sa distance vis-à-vis du système municipal et du dispositif journalistique qu'il secrète est telle qu'elle se manifeste par la rareté des articles «municipaux» que l'on peut lire dans son quotidien.

Pour l'essentiel de ce petit groupe professionnel, l'expression la plus explicite de leur position de dépendance à l'égard de l'institution se résume par leur sentiment d'enfermement professionnel. De manière très claire, pour certains, la définition de leur position professionnelle se fonde sur un mécanisme de transfert qui les conduit et les réduit, en quelque sorte, à s'identifier à leur «source».

^{1.} L'intégration en 1977 au service politique du *Figar*o de F. Varenne a sans doute aussi généré une situation similaire. Elle s'occupait avant des spectacles parisiens (théâtre et café-théâtre).

"C'est un peu une voie de garage, c'est une voie de garage intéressante mais une voie de garage, parce que si on ne fait que cela, on n'ira pas plus loin. Si on veut faire une carrière de journaliste politique, il ne faut pas rester ici. Ce n'est pas très valorisant d'aller parler des crottes de chien, il y a de tout, le troisième âge, les cartes "Paris-Santé". Ce n'est pas valorisant dans un service politique. L'accréditation à la mairie de Paris, c'est un peu un piège pour nous, c'est aussi un piège pour lui [Jacques Chirac]. C'est un enfermement, volontaire, mais c'est une prison" (Entretien avec un journaliste).

Ce mécanisme de transfert résume bien la situation professionnelle de certains journalistes accrédités à l'Hôtel de Ville. Ils sont, en général, en position dominée dans leurs journaux respectifs. En contrepartie, à la mairie, ils se sentent chez eux. Ce sentiment est né de la longévité de leur carrière parisienne, de l'attention qui leur est portée à la fois par la DGIRE et par Jacques Chirac lui-même dans les situations de face-à-face. Depuis sa défaite à l'élection présidentielle de 1988, ce transfert est d'autant opératoire que Jacques Chirac est présenté à l'Hôtel de Ville comme dans une prison dorée. L'homologie des positions renforce encore la connivence.

L'intérêt d'étudier l'activité journalistique à la maire de Paris tient d'abord au fait qu'elle livre une représentation tellement forcée de ce que peut être le journalisme «administratif» qu'elle permet de saisir des phénomènes qui, dans d'autres cas, apparaissent de manière plus brouillée. Elle conduit aussi à dégager, en quelque sorte, un modèle de «journaliste» qui s'il est rarement célébré n'en est pas moins enraciné. La presse de l'Hôtel de Ville est bien loin de toute forme de contre-pouvoir. A l'inverse, elle fait clairement partie prenante de l'institution municipale. Toutes les pratiques ou représentations qui définissent ce type d'activité journalistique renvoient, en effet, à un phénomène commun : l'intégration, voire l'identification, des journalistes à l'institution. Les accrédités parisiens sont non seulement *pris par* leur source qui déploie tout un dispositif d'encadrement, mais aussi *pris dans* leur source puisqu'ils se conduisent comme en faisant véritablement partie.

Ce constat doit être expliqué. Ne s'en tenir qu'à l'action menée par la mairie de Paris serait insuffisant. Certes, dans ce domaine, l'équipe chiraquienne, et Jacques Chirac lui-même, mobilisent toutes leurs ressources (gratifications personnelles et distribution de divers avantages) pour conquérir la presse. Mais dès lors, comment expliquer, par exemple, que Jacques Chirac, président du RPR, n'ait pas réussi à nouer de tels liens avec les journalistes qui le «couvrent» dans cette autre fonction ? Il ne faut donc pas oublier que l'intégration à l'institution et le culte de «l'esprit de famille» ont été largement façonnés par l'histoire des accrédités de l'Hôtel de Ville. Ainsi, des phénomènes que l'on pourrait un peu trop rapidement rapportés au «système chiraquien» sont aussi des éléments d'un cadre forgé par une histoire professionnelle. Les pratiques chiraquiennes se sont moulées dans ce cadre : elles ne l'ont pas façonné. En revanche, la modification institutionnelle de 1977 et surtout le changement «d'ordre de grandeur politique» qu'a représenté l'arrivée de Jacques Chirac en ont bien amplifié certains traits fondamentaux. La création de ce rôle de maire de Paris a renforcé le mécanisme d'identification entre un homme politique, une institution nouvelle et des journalistes dont les positions professionnelles ont été modifiées. L'analyse de phénomène est d'abord utile pour comprendre ce qu'est l'activité

journalistique dans une de ces facettes souvent laissée de côté. Mais elle doit aussi être prise en compte pour réfléchir sur les mécanismes de diffusion de l'image du maire de Paris. Si l'idée selon laquelle «Chirac est un bon maire» est si couramment entendue, c'est aussi que les agents de diffusion de cette image ont contribué, pour une part au moins, à produire une telle représentation.